

The Premier
of Ontario

Legislative Building
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1A1

La première ministre
de l'Ontario

Édifice de l'Assemblée législative
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1



Le 25 septembre 2014

L'honorable Liz Sandals
Ministre de l'Éducation
Édifice Mowat, 22^e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Madame la Ministre,

C'est un grand honneur pour moi de vous confier à nouveau la fonction de ministre de l'Éducation. Nous avons mis en place un Conseil des ministres fort et je suis convaincue qu'ensemble, nous ferons progresser l'Ontario, nous créerons de nouveaux débouchés et nous assurerons un avenir prometteur à toute la population de la province. Les Ontariennes et les Ontariens ont accordé leur confiance à leur gouvernement pour qu'il soit une source de bien et nous récompenserons cette marque de confiance en travaillant sans relâche à l'intérêt fondamental de chaque personne dans la province.

Alors que nous mettons en œuvre un plan équilibré et exhaustif pour l'Ontario, nous prendrons les commandes selon les principes du centre axé sur l'action. Nous axerons nos efforts sur des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des personnes pour favoriser une croissance économique continue et influencer positivement la vie de chaque Ontarienne et de chaque Ontarien. Cette démarche collaborative façonnera tout notre travail. Elle nous permettra d'obtenir la participation de la population dans le cadre des questions qui comptent le plus pour elle et de mettre en œuvre des solutions pertinentes pour relever nos défis communs.

Le plus récent Discours du Trône de notre gouvernement soulignait un certain nombre de priorités clés qui guideront votre travail de ministre. Il est essentiel de faire croître l'économie et de contribuer à la création de bons emplois si nous voulons offrir des débouchés et une sécurité accrue dès maintenant et pour l'avenir. Cette priorité fondamentale est soutenue par des investissements stratégiques dans les talents et les compétences de notre population, de l'enfance à la retraite; par la création d'une infrastructure moderne, ainsi que d'un réseau de transport en commun et de transport intégré; et par un climat d'affaires dynamique alimenté par l'innovation, la créativité et des partenariats, afin de favoriser une prospérité accrue. Elle se reflète partout au sein de notre gouvernement, dans tous les secteurs, et elle orientera nos programmes et nos politiques.

Tout en allant de l'avant avec notre plan visant à faire croître l'économie et à créer des emplois, nous ferons preuve de prudence financière. Le budget 2014 renforce notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2017-2018, il est donc essentiel que chaque secteur adhère aux objectifs de dépenses relatives aux programmes qu'il contient. Nous choisirons d'investir judicieusement dans des initiatives qui renforcent l'avantage concurrentiel de l'Ontario, créent des emplois et fournissent des services publics essentiels aux familles. La présidente du Conseil du Trésor, de concert avec le ministre des Finances, travaillera en étroite collaboration avec vous et avec les autres membres du Conseil des ministres pour veiller à ce que le gouvernement atteigne ses objectifs financiers. Elle dirigera également les efforts du gouvernement en matière de responsabilisation, d'ouverture et de modernisation pendant que nous mettons en œuvre de nouvelles mesures de responsabilisation au sein de l'appareil gouvernemental.

À titre de ministre de l'Éducation, votre principale priorité sera la mise en œuvre du plan *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Ce plan fera passer le niveau de l'éducation publique en Ontario de bon à excellent en améliorant continuellement l'apprentissage, afin que les jeunes acquièrent le talent et les compétences dont ils ont besoin, et qu'ils soient prêts à jouer des rôles de chefs de file au sein de l'économie mondiale.

Le système d'éducation de l'Ontario financé par les deniers publics est reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Je vous demande de tirer parti de cette base solide et de continuer à progresser vers un système de qualité supérieure adaptatif et accessible, qui est intégré depuis les services d'apprentissage et de garderie qui se consacrent à la petite enfance jusqu'à l'éducation aux adultes.

D'ici 2025, l'Ontario jouira d'un système d'éducation qui intégrera en toute fluidité les services offerts depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. La province fera office de chef de file mondial en matière de compétences de niveau supérieur – comme la pensée critique et la résolution de problème – ce qui lui permettra de s'épanouir dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel.

Les priorités propres à votre ministère comprennent celles qui sont ci-dessous.

Aller de l'avant avec les services de garde d'enfants et la petite enfance

- Miser sur la réussite de la maternelle à temps plein, dont la mise en œuvre sera terminée cette année. Comme précisé ci-dessous, vous continuerez de travailler avec les conseils scolaires, les municipalités, les Premières Nations, les exploitants de services de garde et les parents afin de moderniser, de stabiliser et de renforcer le système de garde d'enfants et d'en améliorer la supervision.
- Superviser la mise en œuvre de modifications apportées aux lois et aux règlements par l'intermédiaire de la *Loi de 2014 sur la modernisation des services de garde d'enfants*, si elle est adoptée.

- Créer des carrefours Meilleur départ pour les enfants et les familles, en intégrant et en transformant les programmes de soutien de la famille existants.
- Veiller à ce que les enfants aient la chance de tirer profit de l'intégration continue des services de garde et des services de la petite enfance au système d'éducation.
- Travailler avec le ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport pour élaborer des options visant à soutenir la mise en œuvre de programmes intégrés avant et après l'école de qualité supérieure destinés aux enfants de 6 à 12 ans, par l'intermédiaire de conseils scolaires ou d'une tierce partie.

Mettre en œuvre la vision renouvelée de l'éducation

- Travailler avec nos partenaires du secteur de l'éducation pour atteindre, conformément à ce qui est détaillé ci-après, les quatre nouveaux objectifs en matière d'éducation en Ontario énoncés dans le document *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Cela nécessitera la prise de mesures fondées sur des données probantes selon un vaste processus collaboratif. Votre plan se traduira par un système d'éducation à rendement élevé réunissant des éducateurs, du personnel de soutien et administratif ainsi que d'autres professionnels dévoués, engagés à l'égard de l'apprentissage continu.

Atteindre l'excellence

- Travailler pour veiller à ce que les diplômés des écoles secondaires soient prêts à faire face aux occasions et à relever les défis que leur offriront l'économie et la société de demain. Les enfants et les élèves de tout âge auront un rendement scolaire élevé, acquerront des compétences précieuses et feront preuve de civisme.
- Offrir aux éducatrices et aux éducateurs du soutien en matière d'apprentissage continu pour qu'ils soient reconnus comme étant parmi les meilleurs au monde. Vous dirigerez les efforts de modernisation et d'élargissement de la formation des enseignants pour en faire un programme d'une durée de deux ans, à compter de septembre 2015. Le contenu obligatoire du programme modernisé préparera mieux les enseignants aux salles de cours d'aujourd'hui et de demain. Ce contenu devra comprendre des sujets tels : l'utilisation de la technologie en classe, la littératie et la numératie, la santé mentale et les dépendances, la sécurité dans les écoles, l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que l'éducation spécialisée.
- Continuer d'évaluer la progression vers le taux de 85 pour cent d'obtention du diplôme d'études secondaires en cinq ans et le taux de réussite de 75 pour cent aux examens du niveau élémentaire de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, surtout en mathématiques. Ces résultats continueront d'être dévoilés publiquement pour assurer la transparence et la responsabilisation au sein du système d'éducation.

- Soutenir la progression vers les objectifs énoncés ci-dessus en investissant 150 millions de dollars sur trois ans dans les outils technologiques et d'apprentissage, notamment les nouvelles tablettes numériques, les miniportables, les logiciels, les appareils photo et les caméras, ainsi que dans le perfectionnement professionnel des enseignants. Vous examinerez également de nouvelles méthodes innovantes visant à augmenter le soutien destiné à améliorer les résultats des étudiants en mathématiques, en science et en technologie, comme les nouveaux supports et les nouvelles ressources destinés aux salles de cours. Cela comprend de nouvelles occasions d'apprentissage en mathématiques pour les éducateurs, et le soutien de l'accès au portail Homework Help de TVO, qui offre aux élèves du tutorat en mathématiques gratuit et en temps réel dispensé par des enseignants titulaires d'un brevet d'enseignement de l'Ontario.

Assurer l'équité

- Encourager tous les enfants et tous les élèves à réaliser leur plein potentiel en leur offrant l'accès à de riches expériences d'apprentissage, de la naissance à l'âge adulte.
- Continuer de se concentrer sur l'élimination des écarts de rendement pour les groupes présentant un risque accru d'échec scolaire, notamment les élèves autochtones, les enfants et les jeunes pris en charge, les élèves ayant des besoins particuliers et ceux qui viennent d'arriver au Canada.
- Assurer l'équité en soutenant les élèves pendant les périodes de transition qui, selon notre expérience, constituent des défis : l'entrée à la maternelle, le passage à la première année, le passage de l'élémentaire au secondaire, le passage du secondaire à l'enseignement postsecondaire ou au marché du travail, ainsi que les changements d'école ou de collectivité.
- Soutenir les élèves pendant les transitions uniques à chacun. Par exemple, un jeune pris en charge peut passer d'un parent ou d'un tuteur à un autre et, en même temps, changer d'école. Certains élèves autochtones peuvent passer d'une école de leur réserve au système des écoles provinciales. Vous reconnaîtrez ces défis et travaillerez en collaboration – avec le système d'éducation et les partenaires du secteur public élargi – pour veiller à ce que tous les élèves, peu importe les circonstances, puissent réussir et être soutenus.
- Travailler avec le ministre de la Formation et des Collèges et Universités et celui des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international pour s'assurer que le système d'éducation aux adultes soutienne mieux les élèves adultes dans leurs efforts de terminer leurs études secondaires, pour qu'ils puissent réussir leur transition vers l'éducation ou la formation postsecondaire ou vers le marché du travail.

Promouvoir le bien-être

- Faire en sorte que tous les enfants et tous les élèves cultivent une santé mentale et physique optimale et qu'ils acquièrent une image positive d'eux-mêmes et un sentiment d'appartenance. Tirer parti de votre travail pour promouvoir un climat d'équité, d'inclusion et de tolérance dans les écoles.
- Travailler avec des ministères partenaires pour soutenir l'objectif à long terme suivant : que les enfants et les jeunes aient accès à 60 minutes d'activités avant ou après leur journée d'école, et que les élèves apprennent grâce à un cursus d'éducation physique et de santé actualisé.

Améliorer la confiance du public

- Faire en sorte que les Ontariennes et les Ontariens continuent d'avoir confiance en un système d'éducation financé par les deniers publics qui forme de nouvelles générations de citoyens sûrs d'eux, capables et bienveillants.
- Travailler avec les conseils scolaires pour mieux préparer les élèves au marché du travail en offrant à ceux de la 7^e à la 12^e année un accès à leur propre outil de planification professionnelle en ligne et en modifiant le cursus actuel d'exploration de carrière de la 10^e année. Le nouvel outil aidera les élèves à explorer des carrières potentielles d'une manière plus pratique, tout en soutenant l'ensemble des enseignants, y compris les conseillers en orientation, afin de mieux préparer les élèves à leur future vie professionnelle.
- Travailler avec les écoles, les conseils scolaires, les conseillers en orientation, les entreprises et les syndicats dans les collectivités afin d'augmenter les occasions d'apprentissage pratique et de déterminer qui peut agir comme mentor auprès des élèves pendant leurs études en vue que leur formation professionnelle et leur carrière soient couronnées de succès.
- Lancer un nouveau programme Expérience Ontario à titre de complément aux initiatives énoncées ci-dessus pour soutenir le travail et les services communautaires rémunérés. Ce programme relèvera du ministre de la Formation et des Collèges et Universités qui améliorera également la disponibilité des renseignements relatifs au marché du travail, pour aider le gouvernement, les établissements, les élèves, les familles et les employeurs à prendre d'importantes décisions en matière d'éducation, de formation et d'embauche. Votre objectif est de tirer parti du succès des programmes existants pour aider les élèves à terminer leurs études secondaires en ayant un itinéraire précis de leur destination post-secondaire initiale, peu importe qu'il s'agisse d'un établissement offrant une formation par l'apprentissage, d'un collège, d'Expérience Ontario, d'une université ou du marché du travail.

Respecter la négociation collective

- Continuer de respecter le processus de négociation collective, comme le démontrent l'adoption et l'entrée en vigueur de la *Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires*. La négociation collective augmente la capacité des employeurs et des agents de négociation responsables à améliorer la productivité, à offrir des services et à assurer la durabilité fiscale. Toute augmentation de salaire, même modeste, pouvant être négociée doit être absorbée par les employeurs en vertu du cadre fiscal existant de l'Ontario.

Investir dans l'infrastructure des écoles

- Offrir, au cours des dix prochaines années, plus de 11 milliards de dollars en subventions aux conseils scolaires pour qu'ils continuent de bâtir de meilleurs lieux d'apprentissage et pour soutenir le regroupement d'écoles, y compris les projets d'utilisation mixte.

Élaborer une politique de carrefours communautaires

- Utiliser l'espace inoccupé de certaines écoles de la province pour offrir des ressources communautaires ou carrefours communautaires qui pourraient être appuyés par des partenariats créatifs. Vous travaillerez avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, le ministre des Affaires municipales et du Logement, ainsi que d'autres ministres pour consulter les parties prenantes et élaborer une politique qui soutient la création de carrefours communautaires. Cette politique devrait tenir compte de la quantité, de l'endroit, de la valeur et de la nature des espaces superflus du système d'éducation qui pourraient être utilisés à de nouvelles fins. Vous travaillerez également avec le ministre des Affaires municipales et du Logement afin de réfléchir à la manière d'améliorer l'interaction entre les conseils scolaires et les municipalités pour assurer l'efficacité de l'aménagement du territoire.

Notre programme pour les quatre prochaines années est ambitieux. Je sais qu'en travaillant ensemble dans un esprit de collaboration, nous pouvons réussir. La liste des initiatives prioritaires énoncée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, puisqu'il existe bon nombre d'autres responsabilités que vous et votre ministère devrez assumer. À cette fin, votre ministère doit utiliser la présente lettre de mandat pour élaborer des programmes plus détaillés visant la mise en œuvre des initiatives énoncées ci-dessus, en plus des autres initiatives non abordées dans cette lettre.

Je vous demande de continuer de tirer parti de notre solide relation avec la fonction publique de l'Ontario, le secteur public élargi, ainsi que les secteurs privé, sans but lucratif et bénévole. Nous désirons devenir le gouvernement le plus ouvert et le plus transparent du pays. Nous désirons un gouvernement qui travaille pour la population de cette province, et avec elle. Il est de la plus haute importance que nous gouvernions de manière responsable, que nous gérons les dépenses judicieusement et que nous acceptions d'assumer chaque geste que nous posons.

Il me tarde de travailler avec vous à bâtir des débouchés aujourd'hui et à assurer l'avenir de toute la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La première ministre de l'Ontario,



Kathleen Wynne